



PROFESSEUR D'ANGLAIS AU SECONDAIRE

Poste remplaçant à temps partiel (9 heures/semaine)

DESCRIPTION DE TÂCHES :

Sous l'autorité de la direction du Collège, l'enseignant assume l'ensemble des tâches inscrites au projet éducatif et pédagogique de l'établissement afin d'assurer à l'élève la formation intégrale (instruction et éducation) à laquelle il a droit. Il assume les principales responsabilités ci-dessous :

- Élabore le contenu de ses cours.
- Prépare, corrige les travaux des élèves, surveille les examens tout au long de l'année scolaire.
- Complète les bulletins (transcription des notes et appréciations).
- Participe aux conseils de classes, réunions pédagogiques, réunions de département...
- Participe aux réunions parents-professeurs prévues au calendrier pédagogique.
- L'enseignant rend compte de son activité au département d'anglais et à la direction pédagogique du.
- Participe aux activités corporatives, socio-culturelles au sein de la communauté scolaire (portes ouvertes, gala...).

QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme universitaire de premier cycle (baccalauréat) en enseignement de l'anglais ou CAPES d'anglais.
- Qualification légale pour enseigner au Québec (permis d'enseigner ou brevet d'enseignement) ou être titulaire de l'Éducation nationale française.
- Si vous n'êtes ni Canadien ni résident permanent, être légalement autorisé à travailler au Canada en milieu scolaire.
- Le candidat recherché a une bonne connaissance des exigences et des méthodes du programme du Ministère français de l'Éducation nationale.
- Excellent niveau d'anglais et parfaite maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit.
- Expérience pertinente de l'enseignement des langues au niveau secondaire.
- Volonté de s'investir dans des projets linguistiques.
- Facilité d'interagir efficacement avec les collègues du département d'anglais.

Type d'emploi : Poste remplaçant à temps partiel (9 heures / semaine)

Échelle salariale : de 41 390.00\$ à 62 764.00\$

Si vous désirez déposer votre candidature, vous devez faire parvenir avant le 17 juin 2018 – 17h00 votre dossier de candidature au service des ressources humaines en cliquant [ICI](#)

Seules les personnes convoquées à un entretien recevront une réponse